

Image not found or type unknown



# Congés trimestriels et accident du travail

Par **Corolle**, le **11/02/2025** à **11:00**

Bonjour,

Est ce que je perd mes congés trimestriels en étant en accident du travail?

Je sais que les congés annuels sont conservés, mais qu'en est il pour les trimestriels ?

Sachant que l'établissement dans lequel je travaille est soumis à la CC66.